

Afin de vous aider dans la recherche de votre logement, voici des informations, des adresses utiles pour vous aider à trouver un hébergement sur Vendôme.



**Centre Caf les Rottes** Rue du Colonel Fabien 4100 VENDOME

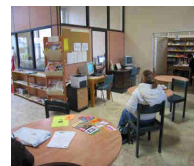
Tous les **lundis sur rendez-vous** de 13 h 30 à 17 h tél : 02 54 77 11 58  
Tous les **jeudis** de 9 h 15 à 12 h 15 et de 13 h 15 à 16 h 15



Le PIJ de la Communauté du Pays de Vendôme est un lieu d'accueil et d'information pour tous, sans rendez-vous, un espace de documentation et d'écoute, personnalisé, anonyme et gratuit.

Nous proposons également d'autres services :

- Espace santé Espace recherche de jobs
- Point Ter Bac + et apprentis Point Chéquier CLARC ([conseil régional](#))
- Point santé (point relais avec [l'Association Départementale de la Santé](#))
- Point d'appui "[Envie d'Agir](#)"
- Accompagnement au montage de projet en lien avec le dispositif local d'Accompagnement de Projet de Jeunes
- point relais "[Programme Européen de la Jeunesse](#)"
- Information sur la vie associative locale
- **Liste de propriétaires immobiliers offrant la possibilité de louer des chambres aux lycéens et étudiants.**



**Point Information Jeunesse**

2 rue Yvon Villarceau  
41 100 Vendôme

Tel : 02 54 89 13 00 Fax : 02 54 72 23 18

[informationjeunesse@vendome.eu](mailto:informationjeunesse@vendome.eu)

**Ouverture :**

Vacances scolaires :

**Du lundi au vendredi de 14h à 18h**

Période scolaire :

**Du mardi au samedi de 14h à 18h**



**Office Du Tourisme : Hôtel du Saillant 41100 Vendôme / Tél.02.54.77.05.07 [ot.vendome@wanadoo.fr](mailto:ot.vendome@wanadoo.fr)**

**[Demandez la liste à jour des logements meublés ou non meublés.](#)**

**Service accueil-information : horaires d'ouverture Du 2 janvier au 31 décembre :**

**L'Office de Tourisme est ouvert du lundi au samedi, de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h.**

En Juin : **L'Office de Tourisme est ouvert du lundi au samedi, de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h. Les dimanches de 10h à 12h30.**

Du 1er juillet au 31 août : **L'Office de Tourisme est ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h30.**

**La Ville de VENDÔME compte 2 Foyers de Jeunes Travailleurs qui offrent au total une capacité d'accueil de près de 300 logements en chambres individuelles et appartements allant du studio au type 2 :**

**Foyer « Kennedy »** 251, Boulevard Kennedy - 41100 VENDÔME

Tel : 02 54 73 34 34 Courriel : [fjt.kennedy.vendome.org](mailto:fjt.kennedy.vendome.org)

Site : [www.fjtkennedy.org](http://www.fjtkennedy.org) [www.ufjt.org](http://www.ufjt.org) **Capacité d'accueil**

- 85 chambres individuelles et meublées, avec lit, table, chaise, placards, salle de bains et WC et ligne téléphonique privative et 19 logements en résidence sociale de la chambre au studio.

**Foyer « Résidence Clémenceau »** 12, rue Edouard Branly - 41103 VENDÔME Cedex

Tel : 02 54 73 77 00 Courriel : [f.j.t.vendome@wanadoo.fr](mailto:f.j.t.vendome@wanadoo.fr) Site : [www.ufjt.org](http://www.ufjt.org)

**Capacité d'accueil** 133 chambres individuelles et 62 appartements allant du studio au type 2.



- Une liste de logements de particuliers est proposée par le Lycée Agricole (à télécharger sur le site du lycée ou à retirer à l'accueil du lycée et prendre contact directement avec les propriétaires)



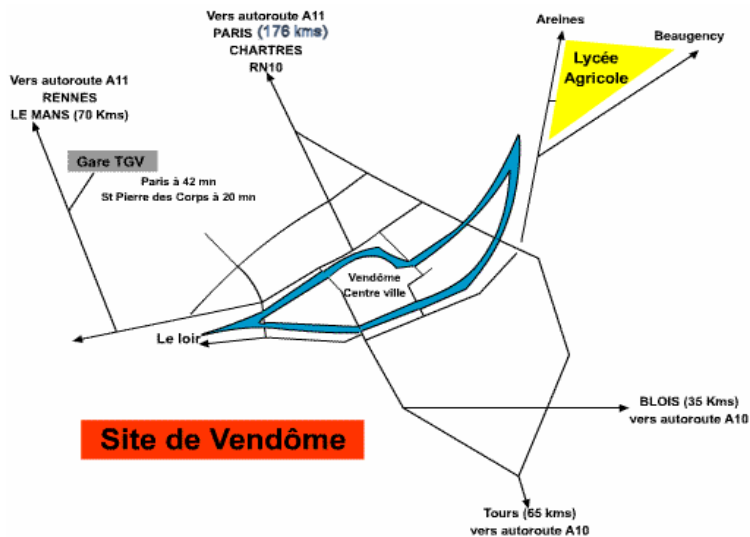
**Des accès faciles par la route ou le rail** A partir de la gare TGV de Vendôme-Villiers,  
Paris est à 42 minutes et Bordeaux à moins de 3 heures de voyage.

Vendôme est également bien desservie par le réseau routier (RN 10, RN 157). Les accès aux autoroutes A10 et A11 sont à moins de 30 km.

**Lignes régulières de bus téa** Trafic / réseau : joignez Transports du Loir-et-Cher au 02 54 58 55 44

Billetterie et renseignements : Guichet unique au 02 54 89 43 40 (mairie de Vendome) [tea.vbus@vendome.eu](mailto:tea.vbus@vendome.eu)

### Plan d'accès



#### Comment accéder à l'établissement ?

Vendôme est accessible en TGV depuis Paris (42 minutes) et Tours (18 minutes) Une navette relie l'établissement aux gares SNCF de Vendôme, deux fois par semaine, le lundi et vendredi.

Bus réguliers gare, centre ville, lycée.

Le LEGTA est à 1h de Tours en voiture, 1h15 d'Orléans.

#### Quels sont les tarifs de pension ?

Pour les demi-pensionnaires BTS : **593,28 €/an.**

Le règlement des pensions s'effectue en 3 fois (facturation par trimestre).

Possibilité de régler par prélèvement automatique

les demandes de bourses sont à faire

**dès maintenant** auprès du **CROUS**

via le site : [www.edudiant.gouv.fr](http://www.edudiant.gouv.fr)

Nous contacter

**Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole**

**BP 106-AREINES-41106 VENDOME cedex**

**02-54-67-44-00**

[legta.vendome@educagri.fr](mailto:legta.vendome@educagri.fr)

[www.legta41.educagri.fr](http://www.legta41.educagri.fr)

**Gwenaëlle LEPAGE,**

Proviseure,

**Sébastien FELICI**

Proviseur Adjoint, reçoivent toutes les familles qui le souhaitent sur rendez-vous.

tél. : 02 54 67 44 00

**Sylvie MOREL & Nathalie BENET**

Secrétaires administratives,

vous renseigneront sur le retrait et

l'instruction des dossiers d'inscription

tél. : 02 54 67 44 00

**Anne DE NUSSAC & Emilie LOUIS**

Conseillères Principales d'Education,

répondent à toutes les questions sur

la vie au lycée en général

tél. : 02.54.67.44.06